

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue le 31 mai 2021 à 18h00, à huis clos selon le décret # 673-2021.

PRÉSENTS:

- M. Marc Richard, maire
- M. Éric Friolet, conseiller district #1
- M. Yves Rossignol, conseiller district #2

Mme Éliane Champigny, conseillère district #3

- M. Tony Côté, conseiller district #4
- M. Dave Simard, conseiller district #5
- M. Christian Desgagnés, conseiller district #6

ÉGALEMENT PRÉSENT:

Sylvain Privé, directeur général et secrétaire-trésorier

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE ET CONSTAT DU QUORUM

À 18h00, le maire, Marc Richard, préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

2. ADMINISTRATION

2.1 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

2.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

6876-2021

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour suivant :

1 Mot de bienvenue du maire et constat du quorum

2. Administration

- 2.1 Constatation de l'avis de convocation
- 2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Résolutions

- 3.1 Plan de maintien et de développement des activités et des infrastructures du Mont Lac-Vert
- 3.2 Ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des Transports (MTMDET) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2020
- 3.3 École Curé-Hébert Demande d'aide financière pour le gala reconnaissance 2021
- 3.4 Inspection des trains de roues au Mont Lac-Vert Proposition de services
- 3.5 Réparation de la remontée T1 du Mont Lac-Vert Proposition de services Phase préliminaire d'appel d'offres

4. Affaires nouvelles



- 5 Période de questions
- 6 Levée de l'assemblée
- 3. RÉSOLUTIONS

3.1 PLAN DE MAINTIEN ET DE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS ET DES INFRASTRUCTURES DU MONT LAC-VERT

6877-2021

Considérant la tenue de la consultation publique sur les orientations futures du Mont Lac-Vert;

Considérant que les résultats de cette consultation démontrent que 60 % des répondants sont en faveur de la mise à niveau des infrastructures du Mont Lac-Vert;

Considérant qu'il est impératif à court terme d'établir un plan de maintien et de développement des activités et des infrastructures du Mont Lac-Vert afin de connaître l'ampleur des travaux à réaliser, le coût afférent et l'échéancier de réalisation;

Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Tony Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De demander au conseil d'administration de Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert de travailler, en collaboration avec la municipalité d'Hébertville, sur la conception d'un plan de développement et de maintien des infrastructures du Mont Lac-Vert, ce dit plan devra être déposé dans un horizon très court terme.

3.2 MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS (MTMDET) - PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL 2020

6878-2021

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Il est proposé par M. Yves Rossignol, conseiller, appuyé par M. Christian Desgagnés, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que la municipalité d'Hébertville informe le Ministère des Transports, de la mobilité durable et de l'Électrification des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

3.3 ÉCOLE CURÉ-HÉBERT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE GALA RECONNAISSANCE 2021

6879-2021

Considérant que le Gala reconnaissance se tiendra le mercredi 9 juin 2021;

Considérant que l'école Curé-Hébert demande une aide financière de 250 \$ pour être en mesure d'offrir une bourse de 50 \$ à chaque récipiendaire;

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser une aide financière de 250 \$ pour le Gala reconnaissance de l'école Curé-Hébert.

3.4 INSPECTION DES TRAINS DE ROUES AU MONT LAC-VERT - PROPOSITION DE SERVICES

6880-2021

Considérant la tenue de la consultation publique pour les orientations futures



au Mont Lac-Vert;

Considérant que les résultats de cette consultation démontrent que 60 % des répondants sont en faveur de la mise à niveau des infrastructures du Mont Lac-Vert;

Considérant que le Conseil municipal a décidé d'aller de l'avant avec la réparation de la remontée mécanique T1 afin d'assurer une saison optimale 2021-2022;

Considérant qu'il y a lieu de faire une inspection générale des trains de roues des remontées mécaniques afin de connaître quels entretiens sont nécessaires au niveau de ces derniers;

Considérant la proposition de services de monsieur Alain Tremblay, compagnon mécanicien de remontées de la Station de ski Le Valinouet en date du 6 avril 2021 au montant de 16 100 \$ plus taxes;

Il est proposé par M. Tony Côté, conseiller, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la proposition de services de monsieur Alain Tremblay, compagnon mécanicien de remontées, au coût de 16 100 \$ plus taxes.

Que cette somme soit payée à même le surplus accumulé de la Municipalité.

3.5 RÉPARATION DE LA REMONTÉE T1 DU MONT LAC-VERT - PROPOSITION DE SERVICES PHASE PRÉLIMINAIRE D'APPEL D'OFFRES

6881-2021

Considérant la tenue de la consultation publique pour les orientations futures au Mont Lac-Vert;

Considérant que les résultats de cette consultation démontrent que 60 % des répondants sont en faveur de la mise à niveau des infrastructures du Mont Lac-Vert;

Considérant que le Conseil municipal a décidé d'aller de l'avant avec la réparation de la remontée mécanique T-1 afin d'assurer une saison optimale 2021-2022;

Considérant qu'il y a lieu de faire une évaluation de l'état actuel du système électrique de la remontée mécanique T-1, de dresser une liste de composantes électriques devant être remplacées en vue de rédiger la portion technique d'un appel d'offres pour sa réfection selon les exigences de la norme CAN/CSA Z98-19;

Considérant la proposition de services de la firme Geniova Consultants, concernant la phase préliminaire d'appel d'offres pour la remontée mécanique T-1 du Mont Lac-Vert au montant de 7 671 \$ plus taxes;

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par M. Éric Friolet, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la proposition de services de la firme Geniova Consultants, au coût de 7 671 \$ plus taxes pour réaliser la phase préliminaire d'appel d'offres pour la réparation de la remontée mécanique T-1 du Mont Lac-Vert.

Que cette somme soit payée à même le surplus accumulé de la Municipalité.

4. AFFAIRES NOUVELLES

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question soulevée

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M. Christian Desgagnés, conseiller propose de lever l'assemblée, à 18h12.



MARC RICHA	.RD	_
MAIRE		
SYLVAIN PR		
DIRECTEUR	GÉNÉRAL ET SEC	RÉTAIRE-TRÉSORIEI